



Assemblée générale annuelle

Lundi 17 avril 2023 à 19 h

Centre des loisirs de
Saint-André-de-Kamouraska

Procès-verbal :

- **Ouverture de l'assemblée**
- **Vérification du quorum**
- **Résolution pour accepter que les non-membres puissent assister à l'assemblée**

Résolution proposée par Andreas Trandafir et secondée par Hélène Méthot.

- **Choix d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée, qui agiront aussi à titre de président.e et secrétaire d'élection**

Andreas Trandafir propose que Gervais Darisse agisse à titre de président et Manon Weber à titre de secrétaire d'assemblée. Jérôme Bouchard seconde.

- **Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

L'ordre du jour est lu par le président et adopté par l'assemblée.

- **Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière AGA (30 mai 2022)**

Manon Weber lit le procès-verbal de l'AGA du 30 mai 2022. Marc-André Boulet propose l'adoption du procès-verbal, Catherine Dutil seconde.

- **Mot de bienvenue du Président du Conseil d'administration**

Andreas Trandafir remercie les membres du CA pour leur temps consacré au Dep, ainsi que tous les membres de la coopérative de solidarité et les personnes présentes à l'AGA pour leur soutien au Dep.

Malgré les défis auxquels fait face le Dep -période hivernale difficile et baisse des subventions notamment- l'année s'est déroulée sous le signe de la croissance (diminution du déficit) et de nombreuses initiatives ont vu le jour.

- **Présentation des États financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022**

L'avis aux lecteurs a coûté au Dep 2000 \$ au lieu de 1500 \$ prévus.

Les ventes ont augmenté de 35 000 \$ par rapport à l'an passé.

Le Dep a touché 5997 \$ de subventions en 2022 : 4000 \$ de la part de la municipalité et 1997 \$ dans le cadre de la subvention Emploi d'été Canada.

Le Dep a réduit son déficit de plus de la moitié comparativement à l'année d'avant, tout en touchant moins de subvention.

Les frais d'exploitation s'élèvent à 1000 \$. Les frais d'administration sont à peu près équivalents.

Certains chiffres paraissent élevés (assurance, électricité, etc.) car les factures ont été payées juste avant la fin de l'année financière.

Intérêts et frais bancaires : négociation en cours avec le fournisseur pour les diminuer.

Le déficit de l'exercice 2022 est de 6 563 \$ vs 15 042\$ en 2021. Le montant de l'état de la réserve depuis l'ouverture du Dep est de -18 297 \$ (total des déficits accumulés).

Actifs = passifs = 82 279\$

Part sociale des membres : 19 000 \$ de capital social

Prêts :

- Emprunt Desjardins de 25K\$ à l'ouverture du Dep. Il reste 14K\$ à rembourser.
- Emprunt MRC : le moratoire a été prolongé, le Dep commence à payer les intérêts. Échéance de 3 ans.
- Prêts COVID : un premier de 40K\$ puis un second de 20K\$. Si on rembourse 40K\$ au 31 décembre 2023, le 20K\$ devient une subvention. Sinon, il faudra rembourser les 60K\$.

En octobre 2022 : encaisse de 34 152 \$

Cinq premiers mois de 2023 : +20% de ventes par rapport à l'année d'avant. Toutefois, les ventes pendant l'été sont restées stables ces deux dernières années, à voir si la tendance évolue favorablement cette année.

Gervais Darisse annonce qu'un programme de soutien pour les commerces de proximité, géré par la MRC via le fonds Région ruralité 5, devrait être mis en place prochainement.

Marc-André Boulet propose l'adoption des états financiers, Chantal Parenteau seconde.

- **Présentation des faits saillants de l'année écoulée / opérations plancher**

Mise en place d'une nouvelle caisse depuis l'an passé : beaucoup plus facile d'utilisation, aide beaucoup l'équipe.

L'été 2022 était le premier été de Marie-Eve Morin en gestion. Le Dep a connu très peu de ruptures de stock ainsi qu'un bel achalandage.

Réévaluation fréquente des produits offerts pour essayer de satisfaire les locaux comme les touristes.

Les produits offerts en vrac ont été diminués pour ne conserver que ceux qui fonctionnent le mieux.

Rappel qu'il est possible de faire des demandes spéciales.

Limiter les pertes alimentaires reste un défi. Un coin liquidation a été mis en place devant le comptoir pour inciter à l'achat de certains de ces produits.

Belle rétention de la main-d'œuvre au Dep !

Mise en place de la campagne "Amis du Dep" : le test s'est avéré concluant. À renouveler de façon plus intensive en 2023.

Mise en place de la campagne "Adopte un produit" qui a elle aussi connu un vif succès.

Changement de fournisseur de pain pour les sandwichs : boulangerie Bis de RDL désormais. En deux mois et demi (été 2022), 1000 sandwichs vendus environ. La marge du coin lunch est la plus élevée.

La section sans gluten n'a pas été poussée car la demande est très saisonnière.

- **Présentation des résultats du sondage**

Une trentaine de personnes ont été sondées, lors de rencontres (discussions orales) ou via un questionnaire en ligne.

Il en ressort qu'il y a trois types de clientèle :

- Clientèle saisonnière / touristique qui recherche soit des produits de niche / locaux, soit des produits de base pour satisfaire leurs besoins de base.
- Clientèle locale plus âgée qui recherche des marques connues, des produits plus ordinaires
- Clientèle locale qui recherche des produits plus nichés (ex : produits Lauzier, miel de St-Paul-de-la-Croix, etc.)

Il n'est pas facile de concilier toutes ces demandes, et il n'est pas non plus facile de faire revenir ceux qui ont été déçus une première fois.

- **Présentation des nouveautés depuis début 2023 et autres projets à venir**

Année 2023 sous le signe de la continuité et consolidation. Année déterminante pour le Dep.

Nouveaux fournisseurs :

- Alentour racheté par Sato. Il n'y aura plus de surgelés
- On rentre les bières Labatt et on va diminuer les bières de microbrasserie
- Bonbons Kandjou
- Difficulté d'avoir des réponses des fournisseurs de pain

Marie-Eve poursuit la gérance pour la saison 2023, les employés auront plus de responsabilités.

Changement de la personne qui s'occupe de la tenue de livre du Dep.

La vente de la bâtisse n'est pas une surprise pour le CA. Démarches en cours auprès de la MRC pour voir les programmes dont le Dep pourrait bénéficier.

À l'aube de la saison estivale 2023, des efforts sont faits en termes de communication pour plus de visibilité : affichage dans les points touristiques locaux et installation de panneaux sur l'aboiteau.

- **Période d'échange et de questions-réponses entre l'assemblée et le CA**

Annie Brisson demande combien il reste d'argent sur le compte pour rembourser le prêt de 40K\$ au 31 décembre 2023 : il reste environ 24K\$. Au meilleur de la saison, il peut rester jusqu'à 35K\$.

Guy Lapointe suggère au CA de monter un plan d'action précis pour tenter de régler la situation à l'été.

Benoit souligne le fait qu'il préfère acheter au Dep plutôt que de payer une cotisation de 100\$ pour devenir membre de la coop.

Diverses propositions ont été faites :

- Mettre en place d'un comptoir glacé (Elisabeth Leblanc)
- Organiser une dégustation de cidre
- Organiser une vente de garage. Marie-Eve Morin explique que c'est un projet du comité de loisirs, à voir avec eux.
- Organiser une soirée swing dans la cour arrière du Dep (Marylin Hébert)
- Sensibiliser les clients à ne pas payer par carte de crédit pour éviter les frais / privilégier le paiement direct (Hélène Méthot)
- Lister les produits périmés qui se trouvent dans la cave et les communiquer aux membres / clients
- Rendre plus visible le fait que le Dep est une coopérative

- **Élection des administrateurs.trices conformément aux règlements de la coopérative**

Les administrateurs sortants sont Andreas Trandafir, Manon Weber, Marie-Eve Morin et Jérôme Bouchard. Ils manifestent tous leur souhait de poursuivre leur collaboration au sein du CA.

Manon Weber : proposée par Marc-André Boulet, secondée par Guy Lapointe.

Marie-Eve Morin : proposée par Annie Brisson, secondée par Roberto.

Jérôme Bouchard : proposé par Chantal Parenteau, secondé par Elisabeth Leblanc.

Andréas Trandafir : proposée par Chantal Parenteau, secondé par Guy Lapointe.

Aucune autre proposition n'a été faite.

Le président de l'assemblée officialise l'élection.

- **Nomination d'un.e vérificateur.trice pour la prochaine année financière**

Guy Lapointe propose Malette, Roberto seconde.

- **Varia**

Guy Lapointe félicite le CA pour son travail et son implication. Annie Brisson félicite le CA pour l'infolettre.

- **Levée de l'assemblée**

Roberto propose la levée de l'assemblée, Marc-André Boulet seconde.